

Le fonctionnement du SME

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_fonctionnement_du_sme-fr-3f9codbe-664a-4f9e-b83a-05f3145b3d80.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le fonctionnement du SME

Dans l'ensemble, le Système monétaire européen (SME) a bien fonctionné, en dépit de l'abstention britannique, du désistement du Portugal et, plus tard, de celui de la Grèce. L'Espagne, qui a choisi de ne pas participer d'emblée au SME lors de son entrée dans la Communauté économique européenne en 1986, a reçu le même traitement de faveur que l'Italie, c'est-à-dire une marge de fluctuation de 6 % au lieu des 2,25 % imposés aux autres membres du SME. Le Système monétaire européen a relativement bien satisfait les espoirs escomptés. Il encourage la discipline collective et assure en tout cas une plus grande stabilité monétaire. Ainsi, les fluctuations importantes ont peu à peu fait place à des ajustements périodiques et limités lors de tensions ponctuelles sur le marché des changes.

Cette stabilité est cependant loin d'être parfaite. Les fortes divergences des taux d'inflation, l'avènement du second choc pétrolier et l'apparition de nouveaux déficits publics rendent certains ajustements inévitables. Quelques mois à peine après son lancement, le SME est directement confronté au développement de nouveaux facteurs de divergence économique. Aussi, dès septembre 1979, des changements de parités interviennent : réévaluation du mark allemand (DM) de 2 %, dévaluation du franc français (FF) de 3 % et de la couronne danoise (DKK) de 2,9 %. Le SME n'est donc plus une zone de parités fixes mais une zone de parités ajustables. Les taux pivots peuvent en effet être modifiés si la divergence entre deux monnaies du SME ne peut plus être réduite par des interventions des banques centrales. L'existence de monnaies fortes (DM, florin) est confirmée, tout comme celle de monnaies faibles (lire italienne). D'autres réalignements monétaires sont effectués en octobre 1981 et en février 1982.

Les trois pays du Benelux et le Danemark entreprennent des efforts de stabilisation qui leur permettent de coller leur monnaie au mark dopé par sa stabilité et la bonne santé de l'économie allemande. La France fait, depuis 1983, des efforts dans le même sens.